

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2014

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2407)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 407

présenté par
Mme Mazetier

ARTICLE 14

À la fin de l'alinéa 9, supprimer les mots :

« prononcée ou imminente ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination en raison de la modification apportée par la Commission des lois à l'alinéa 18 de l'article 7.